

VOL. 10. DECEMBRE 1901 No. 1²

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire.

ées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE

SOMMAIRE :

Légende.—Grotte de Lait à Bethléem (extérieur).

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

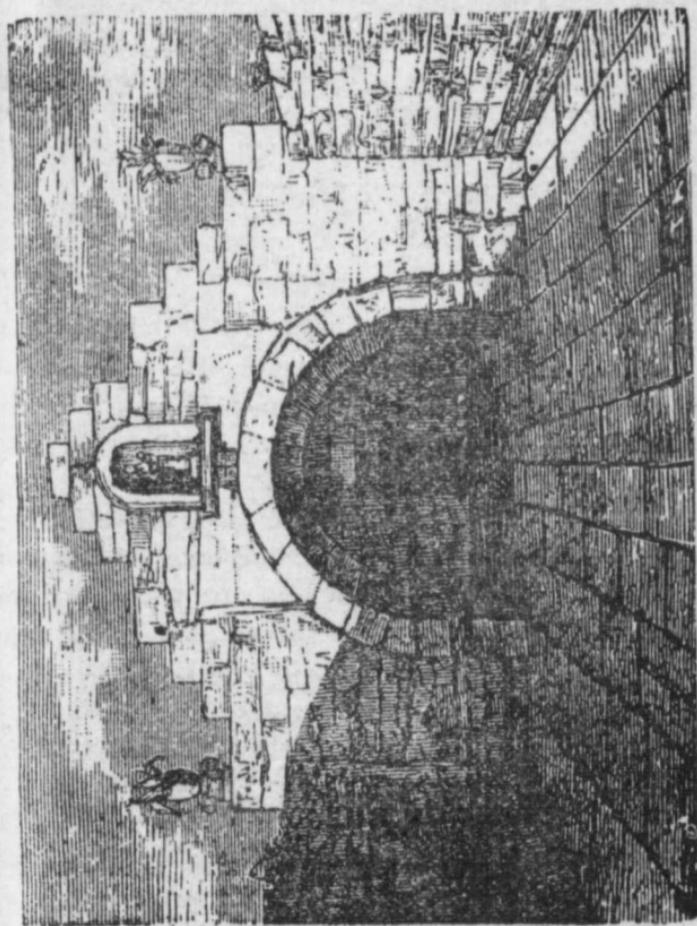
Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Décédés ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urban VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ire
N.
EINE
ve —
per-
ste
goit
x de
iém
em-
née
s de
ont
vés,
et
lui
le
res-
la
sin
is-

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



Grotte du Lait a Bethleem (exterieur)

LEGENDE

Nous donnons ici, fin d'année, une nouvelle vue de l'humble Sanctuaire si cher à notre religieuse population catholique de Bethléem. C'est la façade, de l'entrée même de la Grotte du Lait. Nos lecteurs constateront qu'elle est de la plus grande simplicité, et que par là même elle se trouve assez en harmonie avec les habitudes encore si peu prétentieuses de nos populations chrétiennes du Levant.

Prières

Hymne.—Il a bien voulu avoir pour couche un peu de paille : il n'a pas eu horreur d'une étable. Ici il s'est nourri d'un peu de lait Lui qui donne à manger jusqu'au petit oiseau.

Oraison.—O Dieu qui par la Virginité féconde de la Bienheureuse Marie, avez procuré au genre humain le prix du salut éternel, faites que nous éprouvions dans nos besoins combien est puissante auprès de vous l'intercession de Celle par qui nous avons reçu l'Auteur de la vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

DOUZIÈME NUMÉRO.—DÉCEMBRE 1901.

I

Vie de la Sainte Vierge.

Dans cette tribulation, j'adressai ma prière à Dieu, du fond de mon cœur afin qu'il me secourût et qu'il me délivrât de ce danger et de cette charge, si c'était sa volonté. Et, quoique le Très-Haut m'eût prévenu quelque temps auparavant en m'ordonnant de l'accepter, lorsque je m'en excusais avec beaucoup d'humilité, il continuait à m'encourager, en me manifestant que c'était son bon plaisir. Malgré tout cela, je persistais dans mes demandes, et même je les redoublais, parce que je connaissais et voyais dans le Seigneur une chose très digne d'admiration : c'était que, au moment même où il me découvrait que telle était sa très-sainte volonté, que je ne pouvais point empêcher je sentais pourtant qu'il me laissait libre de m'en dispenser, ou d'y résister : car les opérations du Seigneur en nous sont toujours ac-

compagnées d'une égale prudence. Mais faible créature que je suis, je comprenais combien mon incapacité était grande sous tous les rapports ; c'est pourquoi, sachant que j'étais libre, je fis plusieurs instances pour échapper au péril évident que j'allais courir avec ma nature corrompue, ses inclinations dérégées et son aveugle concupiscence. Mais le Seigneur continuait toujours à me déclarer que c'était sa volonté, et me consolait par lui-même et par les saints anges qui ne cessaient de m'exhorter à l'obéissance.

Dans cette affliction, j'eus recours à ma divine Reine comme à mon unique refuge dans toutes mes peines, et quand je lui eus exprimé mes pensées et mes désirs, elle daigna me répondre par ces très douces paroles : " Ma fille, console-toi, et prends garde que le souci ne te fasse perdre la tranquillité de ton âme. Efforce-toi de la conserver, et sois sûre que je serai ta mère et ta supérieure de même que de tes inférieures : tu m'obéiras, et je suppléerai à tes manquements ; tu ne seras que ma coadjutrice, et c'est par toi que j'accomplirai la volonté de mon Fils et de mon Dieu." Ces paroles que m'adressa notre auguste Princesse, m'apportèrent autant de consolation que de profit. Aussi, pris-je courage et modérai-je ma tristesse ; dès ce jour, la Mère de miséricorde augmenta les faveurs qu'elle faisait à sa très humble servante ; ses communications devin-

rent plus intimes et plus fréquentes ; elle me recevait, m'écoutait et m'instruisait avec une bonté indicible ; elle me consolait et me conseillait dans mes afflictions et remplissait mon âme d'une lumière céleste et d'une doctrine toute divine Elle me fit renouveler les vœux de ma profession entre ses mains, et ensuite, cette très aimable Mère se familiarisa de plus en plus avec sa servante, et ôta le voile qui cache aux mortels les sublimes et magnifiques mystères que renferme sa vie. Je jouissais habituellement de cette insigne faveur et de cette lumière surnaturelle, surtout aux jours de ses fêtes, et en plusieurs autres circonstances, où divers mystères me furent révélés ; mais ce n'était pas avec cette plénitude et avec cette clarté que j'y ai trouvées, lorsqu'elle me les a enseignés dans la suite, en me réitérant maintes fois l'ordre de les rapporter tels que je les concevrais et qu'elle me les dicterait. Ce fut principalement au jour d'une des fêtes de notre Bienheureuse Vierge, que le Très-Haut me dit qu'il tenait cachés plusieurs mystères qu'il avait opérés à l'égard de cette divine Reine, et plusieurs faveurs qu'il lui avait faites comme étant sa Mère, quand elle était encore voyageuse parmi les mortels ; et qu'il voulait me les découvrir afin que je les écrivisse d'après son propre enseignement. Je résistais néanmoins pendant dix ans à cette volonté de Dieu,

avant de commencer d'écrire une première fois cette sainte histoire

J'ai écrit une seconde fois cette divine histoire, pour me conformer à la volonté du Seigneur et aux ordres de mes supérieures, parce que, la première fois, la lumière par laquelle je connus ces mystères était si éblouissante, et mon incapacité si grande, que ni la langue ni la plume n'auraient pu exprimer ou retracer toutes les choses que j'avais à dire, et pour lesquelles souvent les termes me manquaient. J'en laissai donc alors plusieurs de côté, mais je me trouve aujourd'hui, avec le secours du temps et des nouvelles connaissances que j'ai acquises, plus disposée à les écrire, bien que je doive toujours en omettre beaucoup ; car il serait absolument impossible de rapporter tout ce qui m'a été révélé et tout ce que j'ai appris. Pour dire exactement à quelle époque j'ai écrit cette divine histoire, il est bon que je rappelle que François Coronel, mon père et Catherine de Arana, ma mère, fondirent ce couvent des religieuses déchaussées de la Très Immaculée Conception dans leur propre maison, par la disposition et la volonté de Dieu, que ma mère connut par une révélation particulière. La fondation eut lieu le jour de l'octave de l'Épiphanie, le 13 janvier 1619. Nous primes l'habit, ma mère, moi et ma sœur, le même jour : mon père alla aussi dans un autre couvent de l'Ordre de notre séraphique père saint Fran

çois
gier
na
sain
le j
ciel
sœu
enc
sa s
la g
gier
tion
à-d
me
j'ex
cou
rior
de
d'éc
scri
div
çai
déc
qui
aut
très
tes
le c
sen
dit
dan

fois où deux de mes frères étaient déjà religieux ; il y prit l'habit, y fit profession, y donna de grands exemples de vertu et y mourut saintement. Ma mère et moi reçumes le voile le jour de la Purification de la grande Reine du ciel, le 2 février 1620. La profession de ma sœur fut différée, parce qu'elle n'avait point encore l'âge. Le Tout-Puissant favorisa, par sa seule bonté, notre famille, en nous faisant la grâce de nous consacrer tous à l'état religieux. Dans la huitième année de la fondation, et la vingt-cinquième de mon âge, c'est-à-dire en l'an 1627 du Seigneur, l'obéissance me fit accepter la charge de supérieure, que j'exerce indignement aujourd'hui. Dans le courant des dix premières années de ma supériorité, je reçus plusieurs fois du Très-Haut et de la grande Reine du ciel elle-même l'ordre d'écrire sa très sainte vie, mais je résistai par scrupule pendant tout ce temps-là, à ces ordres divins, jusqu'en l'année 1627, où je commençai de l'écrire. Je l'avais achevée, quand je me décidai à brûler tous mes manuscrits, tant ceux qui regardaient ce sujet sacré que plusieurs autres, relatifs à des matières très-graves et très-mystérieuses, et cela, par suite des craintes et des tribulations dont j'ai parlé, et d'après le conseil d'un prêtre qui me dirigeait en l'absence de mon confesseur ordinaire et qui me dit que les femmes ne devaient point écrire dans la sainte Eglise. Je ne manquai point de

lui obéir avec une docilité que mes supérieurs et mon premier confesseur, qui connaissaient toute ma vie, me reprochèrent fortement. Et ils m'enjoignirent de nouveau, pas la sainte obéissance, de recommencer mon ouvrage. Le Très-Haut et la Reine du ciel réitérèrent aussi leurs ordres, pour me déterminer à obéir. Les lumières que je reçus de l'Être divin, les faveurs que la droite du Seigneur me communiqua cette seconde fois, furent si grandes et si abondantes, les doctrines et les mystères que j'appris furent si profonds et si sublimes, que ma pauvre âme en fut toute renouvelée et vivifiée, grâce aux instructions de ma divine Maitresse.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Et de même quel profit l'État ne tire-t-il pas de l'Eglise, quand, protégeant sa liberté et favorisant son action, autant qu'il le peut, dans sa sphère, il procure que remplissant son céleste mandat, elle soit toujours "aux affaires de son Père" comprises comme elle les comprend, infaillible qu'elle est pour en avoir l'intelligence et en instruire les rois comme les peuples ! Quels bons princes elle forme,

viva
rant
facil
des
mis
et q
serv
tous
leur
à le
au
sup
tabl
com
leur
qu'à
par
faits
a d'
E
fite-
ses
œuv
ses
elle
Les
ses
tant
ces
rière
cont

vivant pour ceux qu'ils gouvernent et mourant pour eux au besoin ! Quels peuples aussi, faciles à gouverner, obéissant par conscience à des lois qui sont justes, respectueusement soumis à des pouvoirs qu'ils savent venir de Dieu et qu'ils voient reconnaître publiquement et servir leur auteur ! L'Eglise ne rend-elle pas tous les sujets des princes humains, purs dans leurs mœurs, probes dans leurs emplois, fidèles à leurs paroles, justes dans les contrats, actifs au travail, vaillants à la guerre, patients à supporter et les erreurs ou les faiblesses inévitables de ceux qui les régissent, et les mécomptes sociaux et toutes les épreuves et douleurs de la vie ! Qu'ainsi donc en ne visant qu'à la vie éternelle, l'Eglise sert la temporelle par son indépendance même, et paie de bienfaits sans nombre et sans prix le respect qu'on a d'elle et de ses droits.

Et que dire de la famille ? L'Eglise lui profite-elle quand, pour se recruter, multiplier ses forces, étendre son influence, faire son œuvre enfin, elle lui prend quelques uns de ses fils ou plutôt les reçoit, car nul ne vient à elle que librement et si Dieu le lui donne ? Les honore-t-elle assez, ses clercs, ses prêtres, ses évêques ? Et quel honneur, sans parler de tant d'autres biens, rejaillit sur la parenté de ces bénis appelés ! Quelle société, quelle carrière, les eût élevés à de tels cimes, leur eût conféré de tels pouvoirs, leur eût fait une vie

si féconde ? La paix, la dignité, toutes les prospérités des hommes, c'est le règne de Dieu sur les hommes. Or fonder, maintenir et propager ce règne, faire à l'humanité entière ce bien souverain, c'est l'œuvre des élus de Dieu, des consacrés, religieux ou prêtres ; de ceux enfin qu'usant d'un droit imprescriptible, il enlève extérieurement à leur famille (souvent bien moins que ne l'ont fait le mariage), les en séparant toutefois, mais pour quel fin ! fin trop glorieuse en vérité pour n'être point heureuse, et le plus enviable des sorts qui, dans la vie présente, puisse échoir à un enfant d'Adam.

VII. Telle est la grande leçon qui ressort pour nous de ce mystère. Il y en a une autre fort grave aussi et sur laquelle de nombreux auteurs ont insisté : ce qui nous dispense d'en parler longuement. Cet enseignement, à vrai dire, résulte moins du recouvrement de Jésus dans le temple que de sa perte, de son absence ét des trois jours d'angoisses qu'elles valurent à Marie et à Joseph.

Nous aussi nous perdrons Jésus. En ce pauvre monde, hélas ! (et c'est là sa plus grande tristesse) rien n'est pour nous inamissible. Bien que Jésus soit " le don de Dieu " et que " les dons de Dieu soient sans repentance," surtout celui-là, on peut perdre Jésus.

Cela se fait de deux manières et arrive à deux sortes de personnes. Les pécheurs perdent Jésus et les justes aussi le perdent. Les

pr
tic
sér
po
po
vit
ou
me
étr
pe
qu
en
est
Et
tre
red
fur
l
voi
l'ai
et
est

les premiers le perdent par une action de la justice de Dieu, les seconds par un effet de sa miséricorde. Pour les uns, c'est un châtement ; pour les autres, c'est une épreuve. Jésus quitte positivement les pécheurs en ce sens qu'il ne vit plus surnaturellement en eux ; il s'éclipse ou se voile seulement pour les justes. La perte met ceux-ci sur une pente ascendante qui peut être escarpée, mais qui conduit au paradis, la perte met ceux-là sur une pente descendante qui peut être douce et fleurie, mais qui mène en enfer. Dans les deux cas la perte de Jésus est douloureuse ; dans un seul elle est funeste. Et tel est le cœur de l'homme, et l'effet désastreux du péché, que la plus sensible et la plus redoutée des deux n'est pas toujours la plus funeste

Perdre Jésus, cela se peut donc et cela se voit, mais chercher Jésus et jusqu'à ce qu'on l'ait retrouvé, cela se doit ; la volonté de Dieu et notre plus pressant intérêt le commande. Y est-on toujours fidèle ?

III

RELIQUES INSIGNES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

La Ceinture de Loches

Du haut de leurs murailles, les assiégés purent alors contempler un spectacle digne de ces grands âges de foi. La reine Constance, comprenant toute la gravité de la lutte, avait fait remettre au comte Geoffroy cette même Ceinture de la Sainte Vierge, que les rois de France possédaient depuis plus d'un siècle. Dans sa foi confiante, elle estimait qu'aucune autre armure ne pouvait plus sûrement le protéger, dans ce solennel combat. Geoffroy la reçut avec respect et, tombant à genoux, la plaça comme un insigne d'honneur sur sa cuirasse de fer. Puis, d'un bond, il fut en face de son adversaire et la lutte s'engagea. Le choc fut terrible : le géant déchargea sur le comte un coup épouvantable, qui brisa son bouclier et sa cuirasse, mais ne blessa que le cheval. Geoffroy, de son côté, poussa vigoureusement sa lance, qui pénétra sous les armes de son adversaire jusqu'à la poitrine, et le renversa sur le sol. Le nouveau David se précipite sur le colosse gisant à terre, lui tire son

propre glaive et lui tranche la tête. Puis, remontant à cheval et emportant son sanglant trophée, il régagna la barque, où l'attendaient son hôte et le chevalier. Il repassa la Seine en toute hâte, remit au meunier la tête ensanglantée du vaincu, avec ordre de la porter au roi Lothaire, et, défendant toujours à ses compagnons de le nommer sur la route, il gagna Château-Landon, où il reprit le commandement de ses troupes. Les Parisiens avaient applaudi, du haut de leurs murailles, le brillant exploit du chevalier inconnu. Le meunier présenta au roi la tête du géant vaincu ; et, interrogé, il répondit qu'il ignorait le nom et le rang du chevalier vainqueur, mais qu'il était assuré de le reconnaître, s'il le voyait jamais.

A quelques jours d'intervalle, tous les ducs et comtes de la couronne étaient réunis à Paris, autour de Lothaire et de Hugus Capet. Le meunier, mandé par le roi, eut ordre de chercher dans la foule des seigneurs. Au premier coup d'œil, il reconnut Geoffroy, et, s'approchant vivement de lui, il fléchit le genou ; puis, le tirant par sa tunique, il dit au roi et à tous les assistants : " C'est cette gonelle grise." (1) Le mot du meunier fit fortune, et ce jour-là, au milieu des vives félicitations du roi et des acclamations des seigneurs français, le comte

(1) *Gonela*, casaque militaire. Voir Ducange : *Gloss.*

d'Anjou reçut le surnom de Grise-Gonelle, qu'il rendit populaire et qu'il a gardé dans l'histoire.

Une pareille victoire, suivie de la levée immédiate du siège de Paris, valut à Geoffroy une récompense digne de sa valeur. La reine lui donna cette ceinture, ou, selon d'autres, une partie de cette Ceinture, sous les plis de laquelle son cœur de héros n'avait pas tremblé. Le comte en dota sa terre de Loches.

La Ceinture n'est point conservée dans l'église de Loches. Elle est au presbytère, sous la garde de M. le curé Le reliquaire, en forme de châsse, qui la renferme, s'ouvre par le haut. Elle en fut extraite et placée devant moi, sur son riche coussin de velours. Alors, je tombai à genoux et collai mes lèvres sur ce pauvre tissu, que la Vierge Immaculée avait ennobli à jamais !.....

La Ceinture a deux mètres et dix centimètres (6 pieds, 11 pouces) de longueur, et deux centimètres et demi. (1 pouce) de largeur. Sa couleur paraît être d'un blanc jauni par les âges. Quant au tissu, il est en lin, très serré, formant de tous petits carrés à cottes. De chaque côté, un liseret violet, très-certainement en soie, et tissé avec la Ceinture, la Corde dans toute sa longueur, sur une largeur de quatre millimètres (un peu plus d'une ligne). Une de ses extrémités est terminée, sur une longueur de vingt-quatre centimètres (9 pouces $\frac{1}{2}$),

pa
da
mè
cer
tie
sio
siè
pro
pée
C
me
au
est
fou
sor
Ch
ou
ten
la
que
D
ten
ban
Cein
d'un
pop
pou
Les
ils s
ven
raco

par des dessins ; des fils de couleur sont tissés dans le lin. L'autre extrémité présente le même travail, mais sur une longueur de seize centimètres seulement (6 pouces $\frac{1}{2}$). Cette partie a dû être primitivement de la même dimension que la première ; une ajouture, assez grossièrement faite avec de la soie blanche et verte, prouve qu'en cet endroit la Ceinture a été coupée.....

Chaque année, Loches célèbre solennellement la fête de sa sainte relique. Elle est fixée au 15 août. Pendant trois jours, la Ceinture est exposée publiquement dans l'église ; la foule recueillie et nombreuse autour de ce trésor sacré, rappelle les beaux jours de la foi à Chaléopratée. Du reste, chaque jour l'amour ou la reconnaissance amène ici de pieux visiteurs : la confiance inspire à tous ces pèlerins la pensée de faire toucher à la sainte relique quelque objet religieusement conservé.

Dieu seul pourrait nous dire les faveurs obtenues par cette dévotion populaire. Des rubans bénits, faits sur la mesure de la précieuse Ceinture et sanctifiés par son contact, sont d'un usage fort répandu dans ces chrétiennes populations. Les femmes en portent sur elles, pour obtenir la protection de la Vierge Mère. Les hommes aussi la portent avec confiance ; ils savent que, dans les dangers, elle a été souvent le salut le plus inespéré. Loches aime à raconter l'histoire d'un pauvre maçon, préci-

pité du haut d'un édifice et qui devait mille fois trouver la mort dans sa chute. La Providence qui s'était servie, un jour, d'une toile d'araignée, pour soustraire saint Félix aux poursuites de ses persécuteurs, employa ici un fil de soie, pour arracher à une mort imminente le pauvre ouvrier. Le ruban bénit le sauva.

IV

Faveurs obtenues.

TROIS RIVIÈRES, 13 octobre : J'étais affligé d'une hernie très-maligne, et à mon âge (58 ans) je ne voyais qu'une chance de guérison. Mon épouse est allée porter ma supplique, aux pieds de N. D du T. S. Rosaire dans son béni sanctuaire du Cap, et à son retour, nous avons le bonheur de constater que j'étais guéri totalement. Depuis j'ai pu me livrer à mon travail ordinaire, et soulever de pesants fardeaux, sans me sentir incommodé. mille remerciements à N. D du T. S. Rosaire : UN AB — Autre guérison au pèlerinage du 13 octobre, d'un mal à un bras UNE AB. — POINTE DU LAC : Mon petit garçon a été guéri d'un mal qu'il avait à la tête : A. D. — STE ANNE DE LA PÉRADE : Depuis longtemps je me sentais le poumon gauche bien faible, et depuis 5 se-

maines je souffrais d'un point dans l'estomac, avec une grande oppression. Tout a disparu, grâce à l'intervention miséricordieuse de N. D. du T. S. Rosaire : DILE AD. E.—ST. LÉON : Action de grâces à N. D. du T. S. Rosaire ! Mon enfant a été guérie de la coqueluche, et j'ai obtenu aussi une autre faveur : UNE AB.—CAP : J'ai été guérie de grandes douleurs rhumatismales et d'un autre mal qui m'inquiétait beaucoup, par la récitation de plusieurs Rosaire : UNE AB.—ST. ALBAN : J'étais malade et j'ai obtenu ma guérison après la promesse d'un don de \$10.00 au Sanctuaire du Cap et de faire brûler les 15 lampes du Rosaire : L. S.—TROIS RIVIÈRES : Je souffrais d'une névralgie dans la tête : j'ai promis, si j'étais guérie, de faire dire au Sanctuaire du Cap une basse messe du 1er vendredi de septembre au 1er vendredi d'octobre. J'ai obtenu ma guérison, avec plusieurs autres faveurs : DAME Z. GUILLEMETTE —ST LUC : Une dame ayant un mal d'aventure à un genou a fait usage des *Roses Bénites* et a été complètement guérie : DAME P. B.—Une dame ayant demandé une faveur toute particulière a été exaucée : action de grâces pour une autre faveur : DAME A. D.—Je souffrais d'une maladie assez grave, depuis un an, et je promis de faire un Pèlerinage au Cap, si je revenais à la santé : la sainte Vierge m'a guérie : DAME E. D.—ST. NARCISSE : J'ai obtenu la guérison de mon enfant, après

plusieurs neuvaines à N D du T. S. Rosaire :
UN AB — GRAND' MÈRE : M. Henri Grenier qui depuis le printemps avait des frondes dont il était gravement incommodé, est revenu du Pèlerinage qui s'est fait au Cap le 22 septembre, parfaitement guéri ! — **QUÉBEC** : J'ai été guérie d'une double hernie, par la promesse d'un pèlerinage au Cap : **UNE AB. — MONTRÉAL** : J'ai obtenu la guérison d'une grave maladie, après promesse de publication : **A. T — ST. CYRILLE** : Tombé subitement malade, cet été, et décompté par les médecins, je me suis adressé, avec mon épouse, à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai obtenu ma guérison immédiatement : **P. BELANGER. — ST. MAURICE** : Je remercie N. D. du T. S. Rosaire pour plusieurs faveurs spéciales et visibles obtenues par sa puissante intercession : **UN DÉVOT AU SAINT ROSAIRE. — ST RAYMOND** : Je vous envoie \$1.00 pour deux basses messes, en action de grâces, pour une faveur insigne obtenue par la bonté de la Reine du T. S. Rosaire ; **CHS. B. MARCOTTE — BERTHIERVILLE** : Vous recevrez ci-inclus, le prix de 15 cierges et de 19 lampes à faire brûler dimanche, devant la Statue de N D. du Cap, en action de grâces pour faveurs obtenues : **DAME L. PELLETIER. — ST. PATRICE DE TINGWICK** : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveurs obtenues : **DAME T. L. — ST. MAURICE** : Merci à N. D. du Rosaire à l'intercession de laquelle je dois d'avoir obtenu une place qui

me permet de faire vivre ma famille : F. STE ANNE DE LA PÉRADE : Une faveur insigne : S. T. N.—ST. MÉDARD DE WARWICK : Action de grâces à la Reine du T. S. Rosaire pour une faveur obtenue : DÉLIA BRUNETTE.

L'année qui va finir, 1901, commencement de siècle, a été une véritable année de bénédiction pour le Sanctuaire du Cap. Les Pèlerinages à N. D. du T. S. Rosaire, particulièrement en septembre et commencement d'octobre, ont été plus nombreux que les années précédentes, et tous portaient un cachet de spéciale dévotion.

La *Voie Dououreuse* surtout, offrait un attrait visible aux Pèlerins : en dehors de l'Exercice public du Chemin de la Croix, toujours si édifiant au Cap, nos pieux Pèlerins, en temps libre, aimaient à visiter, soit isolément, soit par groupes, les différents Monuments qui représentent si vivement ceux de la Terre-Sainte.

Nous sommes heureux de trouver ici une nouvelle occasion de remercier tous nos généreux bienfaiteurs, et en particulier les Sœurs du Tiers-Ordre de la belle Fraternité de Trois-Rivières : c'est grâce à leur concours dévoué que nous possédons depuis deux ans les tableaux des 24 stations, qui représentent, on le sait, les Lieux des Stations, dans la Ville Sainte, et que la souscription ouverte dans les Annales, nous a permis d'ériger le beau mouu-

ment du T. S. Sépulcre. Le revêtement du saint Tombeau, en marbre très semblable à celui de Jérusalem a été donné par une association de dames pieuses de Montréal, ainsi que les magnifiques Tableaux des quinze Mystères du Rosaire, dans la nouvelle Chapelle, attenant à l'antique Sanctuaire !

Notre Sanctuaire va donc s'embellissant chaque année davantage, et nous espérons qu'avant peu, le Sanctuaire du Cap comptera, (Dieu continuant à le bénir) parmi les beaux et grands sanctuaires, érigés dans les diverses contrées du monde à l'honneur de l'auguste Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

LA RÉDACTION.

RECOMMANDATIONS AUX PRIERES

25 malades, 30 guérisons, 33 familles, 40 pères de famille, 55 mères de famille, 18 jeunes filles, 32 jeunes gens, 15 enfants, 29 voyageurs, 23 ivrognes, 34 conversions, 36 vocations, 10 affaires temporelles, 15 grâces spirituelles, 12 affaires importantes, 18 affaires particulières, 12 bonne mort, 10 en danger de perdre la foi, 20 Etudiants.

DONS AU TOMBEAU

Avec la Voie Douloureuse au Cap.

M. A. B. St Jean Port Joli.....	\$0.25
Dame Omer Chabot, Webster, Mass.....	1.00
M. Edmond Racicot, Webster.....	1.00
Mde David Grdin, Cap de la Magdeleine.....	0.50
Dme Vve D. Brière.....	0.50

DONS AU SANCTUAIRE

Dame A. Benard, Winnipeg, Man.....	\$5.00
Delle Rose Anne Vigeant, Montréal.....	1.00
Dame O. P, St Thomas de Pierreville.....	1.00
X. X, Trois-Rivières.....	1.00
Dame A. Roy, Cap.....	0.50
Delle S. Molley, Monroe.....	1.00

Imprimatus.

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0 80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2 20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24 00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;

2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
 - 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
 - 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
 - 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
 - 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.
-

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.